

Bureau de la CLE
Mardi 23 septembre 2025
De 9h30 à 11h en Visio

ORDRE DU JOUR

1. Avis sur le PLU de Pecquencourt
2. Point sur l'avancement du marché HMUC
3. Points sur les actions du SAGE : Appel à projets, expérimentations, recours, ...
4. Avis techniques et accompagnements
5. Points divers : niveaux piézométriques, ...

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Dans le collège des élus (4/6 membres) :

- Présidence : Jean-Paul FONTAINE
- Représentant Douaisis Agglo : Edith BOUREL
- Représentant du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : Simon LESUR
- Représentante du Parc naturel Régional Scarpe Escaut Elisabeth GONDY

Dans le collège des usagers (1/3 membres)

- Chambre d'agriculture : Nicolas DEBRABANT

Dans le collège de l'Etat (2/3 membres)

- Direction territoriale des territoires et de la mer : Marc BELGRAND
- Agence de l'eau Artois Picardie : Stéphanie PASQUET

Invités permanents présents :

- Marc DELECLUSE : Président du SMAPI

Invités :

- Adeline LAFONTAINE : Coordinatrice du SAGE Scarpe aval, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Bruno LAME : Technicien SAGE, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Matthieu HOYAU : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- Marie KRAWCZYK : Douaisis Agglo

Excusé(e)s :

- Jean-Philippe KARPINSKI : Agence de l'eau Artois Picardie
- Jean-Luc DETAVERNIER, représentant du Département
- Aurélien THURETTE, représentant la directrice du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Isabelle ZARLENGA, directrice du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

COMPTE-RENDU

Jean-Paul FONTAINE introduit la séance et présente l'ordre du jour.

1. Avis sur le PLU de Pecquencourt
2. Point sur l'avancement du marché HMUC
3. Points sur les actions du SAGE : Appel à projets, expérimentations, recours, ...
4. Avis techniques et accompagnements
5. Points divers : niveaux piézométriques, ...

Adeline LAFONTAINE excuse les personnes qui n'ont pas pu participer au bureau.

1) Avis sur le PLU de Pecquencourt

Bruno LAME après avoir analysé les documents du PLU de Pecquencourt montre que le document d'urbanisme :

- Manque de prise en compte des zones humides dans le règlement (absence d'indice spécifique, cartographie incomplète) ;
- Nécessite d'harmoniser la règle de gestion intégrée des eaux pluviales ;
- Présente des erreurs matérielles (ex. interdiction d'exhaussement en zone naturelle à corriger) ;
- Ne prend pas en compte les enjeux biodiversité et notamment la zone humide au niveau de l'OAP de la ZAC Barrois.

Après avoir débattu, un consensus se dégage. Le rôle de la CLE du SAGE est de constater les incompatibilités réglementaires et non pas de trancher entre le développement économique et préservation.

Le bureau de la CLE du SAGE **décide donc de rendre un avis non conforme** en l'état sur le PLU de Pecquencourt, accompagné de remarques techniques et de préconisations.

2) Point sur l'avancement du marché HMUC

Concernant le marché de l'étude HMUC, deux candidatures ont été reçues : IRH et SAFEGE. Après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres du parc s'est réunie le 2 avril et a retenu le bureau d'études IRH pour un montant d'environ 354 000€ TTC.

Cette décision a été validée en bureau syndical du parc le 27 mai, puis en comité syndical le 1 juillet.

La demande de financement a été déposée à l'agence de l'eau et celle-ci a validé sa participation à hauteur de 70%.

Un avenant entre chaque EPCI a été effectué. Chacune d'entre elles doivent délibérer. Douaisis agglomération a délibéré favorablement le 11 septembre. La CCPC a délibéré le 22 septembre (en attente de la décision). La COA délibérera le 25 septembre et la CAPH le 15 décembre.

Une réunion de lancement sera programmée en novembre.

Stéphanie PASQUET précise qu'une demande d'acompte peut être demandée auprès de l'agence de l'eau.

3) Points sur les actions du SAGE : Appel à projets, expérimentations, recours, ...

- Gestion des ouvrages hydrauliques :

Un groupe de travail a été mis en place réunissant les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques (VNF, SMAPI, PNR, BRGM, DA). Ce groupe de travail s'agrandit, il associe aujourd'hui la CAPH, la fédération de pêche et souhaite l'ouvrir à la chambre d'agriculture (Monsieur DEBRABANT en tant que titulaire et Vincent FAIDHERBE en tant que suppléant).

Il sera proposé également à Monsieur MICHALAK en tant que vice-président de la commission thématique « Usagers et communication » d'intégrer ce groupe.

Une expérimentation est en cours : elle consiste à élever temporairement le niveau de la Scarpe (+20 cm en période de sécheresse) pour soutenir la nappe de surface et les zones humides. Cette expérimentation durera 3 ans.

Matthieu HOYAU informe le bureau que des actes de malveillances ont eu lieu au niveau de l'écluse de St Amand (jet de pierres, portail...)

- Lutte contre l'hydrocotyle :

350 m d'un cours d'eau (La rivièrette) se jetant dans la Scarpe est colonisé par une espèce exotique envahissante (EEE) : l'hydrocotyle fausse renoncule. Un groupe de travail spécifique a donc été créé rassemblant le SMAPI, la commune de St Amand et la CAPH. L'équipe du SAGE va suivre la progression de cette espèce.

- Appel à projet : restauration des zones humides à restaurer

Le diagnostic des ZHR sur 47 ha de zones humides privées est en cours. Un propriétaire a été évincé pour un manque de confiance et l'implication des autres propriétaires est forte.

La restitution du diagnostic est prévue au COTEC du 27 novembre 2025, avec les perspectives de restauration.

Marc BELGRAND informe le bureau que le SCOT du Douaisis effectue actuellement une étude sur la ressource en eau. Lors de la phase 3 de l'étude, une recherche cartographique des zones humides à restaurer sera effectuée.

- Recours : pollutions et contentieux

Une pollution sur le Décours à Millonfosse a eu lieu en mai 2025 (assainissement endommagé suite à des travaux Enedis). Une procédure judiciaire est en cours, le PNRSE s'est attrait à cette procédure vis-à-vis des dommages environnementaux. Une expertise est attendue.

- Pollutions et remblais

Une pollution dans la Balle de la Tillières a lieu de manière récurrente (origine incertaine, pistes : déversoirs d'orage, STEP Beuvrages). L'enquête se poursuit.

Nicolas DEBRABANT signale qu'un remblai suspect sur une parcelle privée à Brillon a eu lieu sur une zone potentiellement en zone humide). Adeline LAFONTAINE informe que les écogardes l'ont informé de cette situation et qu'une vérification a été demandée auprès de l'OFB.

Les éléments seront transmis à la DDTM.

4) Avis techniques et accompagnements

- Étude hydraulique DDTM sur la Scarpe (topographies attendues fin 2025).
- Étude de ruissellement à Raimbeaucourt (approche bassin versant, vigilance sur urbanisme).
- Reconstruction de la STEP de Wallers par Noréade : accompagnement du SAGE pour réduire impacts zones humides/paysage.
- Projet Virtuo : difficultés liées aux mesures compensatoires, incertitudes sur la poursuite du projet.
- Projet RSE avec Heineken pour restaurer la tourbière de Vred (études prévues en 2026, travaux envisagés en 2027).

5) Points divers

- Les niveaux piézométriques :

Après un mois de janvier 2025 exceptionnellement haut, les niveaux piézométriques de la **nappe de surface fin aout sont considérés comme bas.**

Monsieur DEBRABANT informe qu'à Brillon ses données pluviométriques indiquent 312 mm depuis janvier. Il souhaiterait qu'un graphique sur plusieurs années soit fait entre la pluviométrie et la moyenne des piézomètres.

- Enquête nationale :

Enquête nationale pour analyser l'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance de l'eau et dans la mise en œuvre des SDAGE et des SAGE (jusqu'au 30 septembre): [Une enquête nationale sur l'implication des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des SDAGE et des SAGE et la gouvernance locale de l'eau | Gest'eau](#)

- Conférence de l'Eau :

Lancement de la conférence de l'Eau : [Conférence nationale sur l'eau « L'eau dans nos territoires » : construisons ensemble une politique à la hauteur des enjeux ! | Agence de l'Eau Artois-Picardie](#)

6) CONCLUSION : A RETENIR

- **Avis non conforme rendu sur le PLU de Pecquencourt.**
- **Lancement de l'étude HMUC le 9 octobre.**
- **Intégration de nouveaux acteurs (agriculteurs, élus) dans le groupe de travail « ouvrage hydraulique ».**
- **Poursuite des actions sur les zones humides et suivi des pollutions/remblais.**

Prochain rendez-vous :

- 10 octobre : commission thématique à Rieulay
- 14 octobre : Transf'eau (EEE) à Blaton
- 16 octobre : Académie de l'Eau à Arras
- 12 décembre à 14h30 : CLE de fin d'année

Annexes

- Avis technique sur le PLU de Pecquencourt
- Présentation générale de la réunion